

Yellow Média amende la résolution relative à l'arrangement avec les créanciers

Montréal (Québec), le 28 août 2012 — Yellow Média inc. (TSX : YLO) annonce aujourd'hui avoir amendé la résolution relative à l'arrangement sur laquelle voteront les créanciers afin d'approuver la restructuration du capital de Yellow Média dans le cadre des assemblées de ses créanciers et de ses actionnaires qui seront tenues le 6 septembre 2012.

L'amendement de la résolution relative à l'arrangement avec les créanciers prévoit que, si les circonstances le permettent et si la mise en œuvre de la restructuration du capital au moyen d'un plan d'arrangement régi par l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* se révèle impossible pour quelque raison que ce soit, la société sera autorisée à chercher à mettre en œuvre la restructuration du capital au moyen d'un plan de remplacement en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et de l'article 191 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Si Yellow Média souhaite mettre en œuvre le plan de remplacement, la résolution amendée relative à l'arrangement avec les créanciers, une fois adoptée, équivaudra à un consentement de leur part à une ordonnance de la Cour autorisant l'application de la procédure en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, afin de permettre l'approbation et la réalisation du plan de remplacement dans les meilleurs délais. Cette procédure exigera, entre autres, que le plan de remplacement soit déposé sur SEDAR (www.sedar.com) et affiché sur le site Web de la société (www.ypg.com), et que la société donne avis de ce dépôt dans un communiqué. L'assemblée appelée à se prononcer sur le plan de remplacement pourra être tenue sept jours après la publication de l'avis en question ou à une date postérieure fixée par la Cour. Les procurations données par les créanciers à l'égard de la résolution amendée relative à l'arrangement avec les créanciers s'appliqueront à toute assemblée convoquée en vue d'examiner le plan de remplacement, à moins qu'elles soient révoquées ou remplacées.

Une lettre faisant état de l'amendement a aussi été postée aujourd'hui aux créanciers et aux actionnaires habiles à voter aux assemblées, et une copie de celle-ci a été déposée sur SEDAR (www.sedar.com) et affichée sur le site Web de la société (www.ypg.com).

À la suite de la recommandation favorable et unanime de son comité de financement, le conseil d'administration a établi à l'unanimité que la restructuration du capital est dans l'intérêt de Yellow Média, compte tenu des intérêts des parties prenantes, et il recommande à l'unanimité aux créanciers et aux actionnaires de voter en faveur de la restructuration du capital.

Aucun changement n'a été apporté à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Yellow Média datée du 30 juillet 2012 ou à la résolution relative à l'arrangement avec les créanciers, sauf l'amendement décrit dans le présent communiqué. **Les votes exprimés par les créanciers ayant déjà exercé leur droit de vote conformément aux instructions données dans leur formulaire de procuration ou d'instructions de vote demeurent valides et seront exercés selon leurs instructions, à moins d'avoir été révoqués ou remplacés conformément aux instructions données dans la circulaire.**

Conférence téléphonique pour les investisseurs

Comme il a été annoncé le 23 août 2012, Yellow Média tiendra une conférence téléphonique à 10 h (heure de l'Est) aujourd'hui le 28 août 2012 pour commenter la restructuration du capital. On peut assister à cette conférence en composant le 416 340-8061 dans la région de Toronto ou le 1 866 225-0198 de l'extérieur. La conférence sera aussi disponible par webdiffusion à partir du site Web de la société, à l'adresse suivante : <http://www.ypg.com/fr/investisseurs/2012-webdiffusion-recapitalization>. La conférence téléphonique sera archivée dans la section Investisseurs du site Web, à l'adresse www.ypg.com. Elle sera également accessible en différé du 28 août au 4 septembre 2012 en composant le 905 694 9451 dans la région de Toronto, ou le 1 800 408-3053 de l'extérieur. Le code d'accès est 7821091.

Autres renseignements

Les créanciers et les actionnaires devraient maintenant avoir reçu, directement de Yellow Média ou par leur intermédiaire, un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 30 juillet 2012 concernant le projet de restructuration du capital.

Un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et d'autres renseignements concernant la restructuration du capital sont disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site Web de la société (www.ypg.com).

Une foire aux questions portant sur la restructuration du capital est en outre affichée sur le site Web de la société.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour remplir votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote, n'hésitez pas à communiquer avec Kingsdale Shareholder Services Inc. par téléphone (1 800 749-9197) ou par courriel (contactus@kingsdaleshareholder.com).

Yellow Média inc.

Yellow Média inc. (TSX : YLO) est un chef de file du secteur numérique qui offre des solutions médias et marketing au Canada. Elle possède et exploite les plateformes et les publications parmi les plus populaires au Canada, notamment les annuaires Pages Jaunes^{MC} et les sites PagesJaunes.ca^{MC}, Canada411.ca et RedFlagDeals.com^{MC}. Ces destinations en ligne rejoignent environ 8 millions de visiteurs uniques chaque mois et les applications mobiles de GPJ pour la recherche d'entreprises locales et de promotions ont été téléchargées plus de 4 millions de fois. Yellow Média est également un chef de file dans l'offre de solutions numériques nationales par l'entremise de Mediative, sa division de médias numériques et de solutions marketing pour les agences et annonceurs nationaux. Pour plus de renseignements : www.ypg.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, des conditions financières, des résultats d'exploitation et des activités de la société. Ces énoncés sont prospectifs puisqu'ils sont fondés sur nos attentes, en date du 28 août 2012, en ce qui concerne nos activités et les marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur différentes estimations et hypothèses. Nos résultats réels pourraient différer de manière importante de nos attentes si des risques connus ou

inconnus touchaient nos activités ou si nos estimations ou hypothèses se révélaient inexactes. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que l'un ou l'autre de nos énoncés prospectifs se réalisera. Les risques qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante de nos attentes actuelles sont analysés dans la rubrique 7 de notre rapport de gestion en date du 9 août 2012. Nous n'avons aucune intention, ni nous ne nous engageons à le faire, sauf si cela est exigé conformément à la loi, de mettre à jour les énoncés prospectifs même si de nouveaux renseignements venaient à notre connaissance, par suite d'événements futurs ou pour toute autre raison. La mise en œuvre de la restructuration du capital est assujettie à plusieurs conditions précisées dans le plan d'arrangement pris en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, notamment l'approbation du tribunal et les approbations requises des autorités de réglementation (y compris les bourses). La mise en œuvre de la restructuration du capital est également assujettie à plusieurs autres risques et incertitudes, notamment ceux décrits à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 30 juillet 2012 établie relativement aux assemblées. Par conséquent, rien ne garantit que la restructuration du capital sera réalisée. Elle pourrait être modifiée ou restructurée ou il pourrait y être mis fin.

Personnes-ressources :

Relations avec les investisseurs

Pierre Van Gheluwe
Trésorier
Tél. : 514 934-4325
pierre.vangheluwe@ypg.com

Relations médias

Marie-Ève Vachon
Première directrice, Communications
Tél. : 514 934-2965
marie-eve.vachon@ypg.com

Porteurs de titres institutionnels

Ligne d'aide – Opération
de BMO Marchés des capitaux
Tél. : 416 359-4306
Sans frais : (855) 666-4361

Ligne d'aide – Opération
de Canaccord Genuity
Tél. : 416 687-5517
Sans frais : 855 333-5517